



je ne c'est pas comment faire

Par **opa68**, le **29/06/2012** à **19:36**

bonjour, j'ai 2 fils de 9ans et 7ans. nous somme deja passer au tribunal.

j'habite maintenant avec ma conjointe a 5h de mes enfant. D'ailleur le juge a eter prevenu mes sans reponse.

Ai-je bien fait la lettre ou non je ne c'est pas.

Le juge a rendue la decision que la mere en a la garde total,et c'est elle qui decide de quand et où je doit voir mes enfants.

Sa fera maintenant 1ans que je ne les revoi plus.

Pourtant nous avons souvent fait le trajet avec ma conjointe pour essayer de voir les enfant pourtan nous etions a 1km de eux elle ne voulai pas que je les voyes ceci a 3 reprise.

Comment faire pour que je puisse les revoir ou meme en avoir la garde.

Car si je fait apel l'audience sera ou les enfant habite ou bien dans ma ville??

COMMENT FAIRE ???

MERCI DE VOS REPONSE SVP SVP